

برنامج
الأغذية
العالمي



Programme
Alimentaire
Mondial

World
Food
Programme

Programa
Mundial
de Alimentos

Session annuelle
du Conseil d'administration

Rome, 8–12 juin 2009

RESSOURCES, QUESTIONS FINANCIÈRES ET BUDGÉTAIRES

Point 6 de l'ordre du
jour



Distribution: GÉNÉRALE

WFP/EB.A/2009/6(A,B,C,D,E,F,G,H,I)/3

3 juin 2009

ORIGINAL: ANGLAIS

RAPPORT DU COMITÉ FINANCIER DE LA FAO

La Directrice exécutive a le plaisir de présenter ci-après le rapport du Comité financier de la FAO sur les questions concernant le PAM. Le rapport couvre les points suivants de l'ordre du jour:

- Comptes annuels vérifiés de 2008 (WFP/EB.A/2009/6-A/1)
- Nomination des membres du Comité d'audit (WFP/EB.A/2009/6-B/1 et WFP/EB.A/2009/6-B/1/Add.1)
- Examen du cadre de financement du PAM (WFP/EB.A/2009/6-C/1)
- Rapport intérimaire sur l'application des recommandations du Commissaire aux comptes (WFP/EB.A/2009/6-D/1)
- Rapport de l'Inspecteur général (WFP/EB.A/2009/6-E/1)
- Cinquième rapport sur la mise en œuvre du Plan de gestion du PAM pour l'exercice biennal 2008-2009 (WFP/EB.A/2009/6-F/1)
- Rapport annuel du Comité d'audit du PAM (WFP/EB.A/2009/6-G/1/Rev.1)
- Rapport de la Directrice exécutive sur l'utilisation des contributions et les dérogations (articles XII.4 et XIII.4 (g) du Règlement général) (WFP/EB.A/2009/6-H/1)
- Rapport d'activité sur le projet WINGS II (WFP/EB.A/2009/6-I/1)

CL 136/23

Mai 2009

F



منظمة الأغذية
والزراعة
للأمم المتحدة

联合国
粮食及
农业组织

Food
and
Agriculture
Organization
of
the
United
Nations

Organisation
des
Nations
Unies
pour
l'alimentation
et
l'agriculture

Продовольственная и
сельскохозяйственная
организация
Объединенных
Наций

Organización
de las
Naciones
Unidas
para la
Agricultura
y la
Alimentación

CONSEIL

Cent trente-sixième session

Rome, 15 - 19 juin 2009

Rapport de la 127^e session du Comité financier
Rome, 27 et 28 mai 2009

Table des matières

	Paragraphes
Introduction	1-6
Questions intéressant le PAM	
COMPTES ANNUELS VÉRIFIÉS DE 2008 (WFP/EB.A/2009/6-A/1)	7-18
EXAMEN DU CADRE DE FINANCEMENT DU PAM (WFP/EB.A/2009/6-C/1)	19-24
RAPPORT INTÉRIMAIRE SUR L'APPLICATION DES RECOMMANDATIONS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES (WFP/EB.A/2009/6-D/1)	25-27

Le tirage du présent document est limité pour réduire au maximum l'impact des méthodes de travail de la FAO sur l'environnement et contribuer à la neutralité climatique. Les délégués et observateurs sont priés d'apporter leur exemplaire personnel en séance et de ne pas demander de copies supplémentaires.

La plupart des documents de réunion de la FAO sont disponibles sur Internet, à l'adresse www.fao.org

W0000



RAPPORT DE L'INSPECTEUR GÉNÉRAL (WFP/EB.A/2009/6-E/1)	28-32
CINQUIÈME RAPPORT SUR LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN DE GESTION DU PAM POUR L'EXERCICE BIENNAL 2008-2009 (WFP/EB.A/2009/6-F/1)	33-36
RAPPORT DE LA DIRECTRICE EXÉCUTIVE SUR L'UTILISATION DES CONTRIBUTIONS ET LES DÉROGATIONS (ARTICLES XII.4 ET XIII.4 (G) DU RÈGLEMENT GÉNÉRAL) (WFP/EB.A/2009/6-H/1)	37
NOMINATION DES MEMBRES DU COMITÉ D'AUDIT (WFP/EB.A/2009/6-B/1 ET WFP/EB.A/2009/6-B/1/Add.1)	38-40
RAPPORT ANNUEL DU COMITÉ D'AUDIT DU PAM (WFP/EB.A/2009/6-G/1/Rev.1)	41-43
RAPPORT D'ACTIVITÉ SUR LE PROJET WINGS II (WFP/EB.A/2009/6-I/1)	44-47
Autres questions	
DATE ET LIEU DE LA CENT VINGT-HUITIÈME SESSION	48
QUESTIONS DIVERSES	49
ANNEXE	page 9

**RAPPORT DE LA CENT VINGT-SEPTIÈME SESSION
DU COMITÉ FINANCIER**
27 et 28 mai 2009

Introduction

1. Le Comité a soumis au Conseil le présent rapport de sa cent vingt-septième session, convoquée à la demande du Programme alimentaire mondial (PAM) pour examiner les questions financières qui doivent être présentées à la prochaine session du Conseil d'administration du PAM.
2. Les représentants suivants étaient présents:
Président: M. Yasser A.R. Sorour (Égypte)
Vice-Président: M. Lee Brudvig (États-Unis d'Amérique)
Membres: M. MOUNGUI MÉDI (Cameroun)
M. LI ZHENG DONG (Chine)
M. JEAN-JACQUES SOULA (France)
M. ECKHARD W. HEIN (Allemagne)
S.E. DON JORGE E. CHEN CHARPENTIER (Mexique)
M. AAMIR A. KHAWAJA (Pakistan)
S.E. DON EUDORO JAÉN ESQUIVEL (Panama)
3. Le Comité a décidé, en vertu des dispositions de l'article II.3 du Règlement intérieur du Comité financier de la FAO et, sans préjudice de l'article II.3, d'ouvrir les délibérations de sa cent vingt-septième session aux observateurs de tous les États membres de l'Organisation non habilités à prendre la parole.
4. Le Président a informé le Comité que M. Søren Skaftø (Danemark) et M. Robert Sabiiti (Ouganda) regrettaient de ne pouvoir assister à la 127^e session du Comité financier.
5. Le Comité a noté que le Commissaire aux comptes n'était pas présent à cette 127^e session.
6. Le Comité a salué les efforts accomplis par le Secrétariat du PAM, grâce auxquels le Comité a reçu les documents relatifs à la session à une date qui a permis à ses membres de les étudier.

Questions intéressant le PAM

**COMPTES ANNUELS VÉRIFIÉS DE 2008
(WFP/EB/A/2009/6-A/1)**

7. Le Secrétariat a présenté les *Comptes annuels vérifiés de 2008 du PAM*, la première institution des Nations Unies à établir ses états financiers conformément aux Normes comptables internationales du secteur public (IPSAS). Les comptes annuels ont été présentés accompagnés du rapport du Commissaire aux comptes, qui a rendu une opinion sans réserve à leur sujet.
8. Le Comité a félicité le Secrétariat pour la prouesse accomplie, le PAM étant la première institution des Nations Unies à appliquer les normes IPSAS, et a souligné que les améliorations apportées à la qualité et à la présentation des informations faciliteraient grandement à l'avenir son examen des questions intéressant le PAM. Le Comité a pris acte de l'importance des normes IPSAS,



un instrument qui permettra de poursuivre le renforcement des capacités de gestion des risques institutionnels et de gestion axée sur les résultats au sein du PAM.

9. Le Comité a demandé de multiples éclaircissements à propos des placements du PAM, et notamment sur les points suivants: les objectifs des placements, le rendement des placements, la gestion et la réduction du portefeuille résiduel, l'applicabilité d'une politique de vente systématique pour limiter les pertes, les mesures prises pour réduire le profil de risque des placements ainsi que le placement à long terme des fonds correspondant aux prestations dues au personnel.

10. Le Secrétariat a fait valoir que les états financiers établis conformément aux normes IPSAS permettaient au lecteur de mieux appréhender la gestion des risques financiers que précédemment, grâce aux notes indiquant la ventilation entre trésorerie et placements, ainsi qu'entre produits des intérêts et produit des placements. Les effets des turbulences sur les marchés subies en 2008 sont principalement dus à la comptabilisation des pertes latentes selon le principe de l'évaluation au cours du marché prescrit par les normes IPSAS. La liquidité des marchés des titres adossés à des actifs et des titres couverts par des créances hypothécaires, qui étaient tous notés AAA au moment de leur achat, s'était réduite, ce qui avait affecté les prix d'actifs de ces titres. Les mauvais résultats des placements à court terme confiés aux gestionnaires extérieurs ont pesé lourdement sur le produit des placements; ainsi, durant l'année civile, le montant des pertes réalisées et latentes a dépassé de 9,6 millions de dollars É.-U. celui des revenus de placements. Cette contre-performance doit être replacée dans son contexte: le produit des intérêts et des placements s'est établi à 300 millions de dollars sur la période 2000-2007 et le rendement à moyen terme des placements à court terme était positif depuis 2000, avec un taux de 3,2 pour cent par an.

11. Le Secrétariat a souligné qu'en matière de placements, l'objectif premier était la sécurité du principal, le niveau de liquidité et de rentabilité venant en second lieu, et il a indiqué que la notation moyenne des placements à court terme demeurait très élevée (AAA/AA+). Le Secrétariat a toutefois indiqué qu'il considérait que l'instabilité des rendements des placements à laquelle le PAM a été confronté en 2008 n'était pas acceptable et qu'il avait appliqué un certain nombre de mesures visant à réduire le profil de risque des placements (présentées au Conseil d'administration en février 2009), notamment une réduction du volume du portefeuille à court terme et, parallèlement, une augmentation des placements sur les marchés monétaires, ainsi que l'application de nouvelles directives plus prudentes en matière de placements.

12. Aucune mesure de vente systématique pour limiter les pertes n'est prévue dans les directives relatives aux placements et l'application d'une telle politique aurait été difficile compte tenu du manque de liquidité du marché. Les titres qui n'étaient plus conformes à ces nouvelles directives ont été transférés vers un portefeuille résiduel distinct et progressivement cédés par les deux gestionnaires de placements. Le volume de ce portefeuille résiduel a été ramené de 152 millions de dollars (11 pour cent du montant total de la trésorerie et des placements) à 102 millions de dollars (7 pour cent) au cours des quatre premiers mois de 2009.

13. En ce qui concerne le placement à long terme des fonds correspondant aux prestations dues au personnel, le Secrétariat a précisé que ces placements avaient pour objet d'honorer les engagements à long terme du Programme au titre des prestations dues au personnel. Depuis 2003, le Secrétariat a placé 96 millions de dollars des fonds des prestations dues au personnel en obligations et actions, dont la valeur s'était appréciée pour atteindre 107 millions de dollars à la fin de fin 2008. Comparé aux autres institutions du système des Nations Unies, le PAM présentait l'un des meilleurs ratios de couverture des engagements. Les objectifs de placement des fonds des prestations dues au personnel et les directives en la matière étaient établis dans une perspective à long terme et, à cet égard, les actions étaient encore considérées comme une catégorie d'actifs adaptée. Le Secrétariat a indiqué qu'il ferait effectuer une étude actif-passif en 2009 afin de déterminer la répartition des actifs la plus appropriée pour les fonds des prestations dues au personnel, compte tenu des changements intervenus dans l'environnement de marché.

14. Le Secrétariat a accepté la recommandation du Comité préconisant de présenter au Conseil d'administration la politique de placement et les directives en la matière.



15. En ce qui concerne le caractère adéquat du niveau de liquidités détenu par le PAM, le Secrétariat a expliqué que les niveaux de liquidité variaient en fonction du cycle des contributions des donateurs (pour les rentrées) et du rythme d'exécution des projets (pour les règlements). Les soldes de trésorerie avaient augmenté d'environ 200 millions de dollars au cours de l'exercice 2008, tandis que le Programme de travail avait quasiment doublé.

16. Lors des discussions portant sur le niveau des stocks, le Secrétariat a souligné que la quantité de produits détenus en fin d'exercice dépendait dans une très large mesure de facteurs propres à chaque pays. Des produits étaient prépositionnés dans certains pays lorsque les problèmes de transport et les conditions météorologiques l'exigeaient pour éviter toute rupture de la filière d'approvisionnement, tandis que dans d'autres de telles mesures n'étaient pas aussi indispensables. En moyenne, les stocks détenus en fin d'exercice équivalaient aux besoins mondiaux du PAM pendant 2,6 mois.

17. Le Comité s'est dit préoccupé à propos de la présentation dans les états financiers de pertes, de sommes passées par profits et pertes et de versements à titre gracieux pour un montant total de 20,5 millions de dollars, comme indiqué au tableau 7 du rapport du Commissaire aux comptes. Il s'est félicité de ce que le Secrétariat ait l'intention d'établir, en concertation avec le Commissaire aux comptes, un tableau d'ensemble plus synthétique de ces différents éléments dans le cadre des prochains états financiers.

18. Le Comité a accueilli favorablement la proposition tendant à amender comme suit l'article 13.1 du Règlement financier: "*Le Directeur exécutif soumet au Conseil, pour approbation, des états financiers annuels du Fonds du PAM, y compris tous ses fonds et comptes. Ces états financiers sont établis conformément aux Normes comptables internationales pour le secteur public (normes IPSAS)*".

EXAMEN DU CADRE DE FINANCEMENT DU PAM (WFP/EB/A/2009/6-C/1)

19. Le Secrétariat a présenté le premier d'une série de trois rapports relatifs à l'examen du cadre de financement du PAM qu'il devait soumettre au Conseil d'administration. Le deuxième de ces documents, qui lui sera présenté à sa session de novembre 2009, résumera les résultats de l'examen et appellera l'attention sur les décisions nécessitant éventuellement l'approbation du Conseil. À sa première session ordinaire de 2010, le Conseil sera saisi, si besoin, d'un document exposant les modifications nécessaires. Cet examen a été engagé afin de s'assurer que le cadre de financement est en parfaite adéquation avec le Plan stratégique et qu'il sert les objectifs stratégiques du Programme. Le présent document définit le champ de cet examen et décrit en détail la création du Comité chargé de l'allocation stratégique des ressources (CASR), dont le rôle sera de superviser les décisions d'allocation des ressources au sein du PAM.

20. Le Comité s'est félicité de cet examen du cadre de financement et a indiqué qu'il souhaiterait recevoir, aux fins de comparaison, des rapports émanant d'autres institutions. Certains de ses membres se sont interrogés sur l'articulation entre le rôle du CASR et celui de la fonction finances. En réponse, le Secrétariat a expliqué que le CASR permettrait d'instaurer au sein du PAM un partenariat stratégique entre les départements qui se traduirait par une concertation plus poussée entre les responsables des opérations, de la mobilisation des ressources et des finances.

21. Le Comité a souligné qu'il importait d'améliorer la cohérence et l'homogénéité au sein de chaque catégorie d'activités et entre les différentes catégories, de mettre en place des circuits de financement bien définis en plaçant en tête des priorités le renforcement de la transparence en matière d'allocation des ressources et la réduction des restrictions d'utilisation. Le Comité a également insisté sur la nécessité d'élaborer des stratégies à destination des nouveaux donateurs.

22. Tout en saluant globalement l'intérêt de la fourniture de services à titre gratuit par des entités du secteur privé, le Comité a formulé plusieurs questions concernant les relations entre le PAM et le Boston Consulting Group (BCG), lequel fournit au Programme, à titre gracieux, des services de conseil, notamment à l'appui de l'examen du cadre de financement, dont la valeur est estimée à



3 millions de dollars par an depuis 2003. Le Comité s'est félicité de recevoir l'assurance que la contribution du BCG était utile au PAM et opportune.

23. Notant que le BCG avait également fourni des services à titre commercial, le Comité s'est inquiété à l'idée que tout prestataire fournissant gracieusement des services pouvait obtenir un avantage déloyal par rapport à ses concurrents lorsqu'il s'agirait d'obtenir des contrats commerciaux avec le PAM. Le Secrétariat a décrit le processus d'appel d'offres mis en place pour l'ensemble des prestataires de services du PAM ainsi que les critères de sélection approuvés par le Conseil d'administration qui régissent la mise en place de partenariats avec des entités du secteur privé; les règles applicables en la matière prévoient notamment des mesures visant à atténuer le risque de voir les entités qui fournissent des services à titre gracieux avantagées lorsqu'elles cherchent à conclure des contrats commerciaux avec le PAM. Le Comité a souligné qu'il convenait de faire respecter ces règles et de veiller à leur stricte application.

24. Le Comité s'est félicité de ce rapport, a pris note de la création du CASR et de l'intention de le voir démarrer ses travaux la semaine suivante et s'est déclaré disposé à poursuivre les discussions sur ce sujet.

RAPPORT INTÉRIMAIRE SUR L'APPLICATION DES RECOMMANDATIONS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES (WFP/EB/A/2009/6-D/1)

25. Le Secrétariat a présenté le rapport sur l'état d'avancement de la mise en œuvre des recommandations du Commissaire aux comptes qu'il établit chaque année. Bien que ce document indique que 18 recommandations sur 36 ont été intégralement appliquées (soit un taux d'application de 50 pour cent), 8 des recommandations qui ne le sont pas encore ont été reçues tout récemment. Si l'on excluait ces recommandations, le taux d'application était d'environ 64 pour cent.

26. En réponse à une question du Comité portant sur la mise en place de directives relatives à la décentralisation, le Secrétariat a indiqué que celles-ci figureraient dans le Plan de gestion pour l'exercice biennal 2010-2011. Par ailleurs, le Comité s'est enquis de l'application des recommandations concernant la gestion axée sur les résultats. Le Secrétariat a reconnu que, même si cette recommandation était considérée comme appliquée, le PAM continuait de s'employer à affiner certains outils, le programme d'évaluation professionnelle et de renforcement des compétences (PACE), par exemple.

27. S'agissant de la divulgation de la rémunération des membres de la haute direction, le Secrétariat a souligné que la pratique actuelle en la matière était conforme aux normes IPSAS. Il a fait valoir que, dans certaines régions, la publication de la rémunération posait des problèmes de sécurité et indiqué que le PAM étudiait la question en coordination étroite avec d'autres institutions des Nations Unies. Puisque le Commissaire aux comptes avait recommandé la publication et que le Comité financier s'était déclaré favorable à son principe, le Secrétariat était convenu d'accorder à cette question toute l'attention qu'elle méritait.

RAPPORT DE L'INSPECTEUR GÉNÉRAL (WFP/EB/A/2009/6-E/1)

28. L'Inspecteur général a présenté son rapport et noté des améliorations sensibles au cours de l'année écoulée dans le domaine de la gouvernance et du contrôle au niveau institutionnel, dont notamment l'adoption des normes IPSAS, qui avait contribué à améliorer la gestion des stocks, des biens immobiliers, installations et équipements ainsi que des paiements par les moyens suivants: le système de la comptabilisation d'exercice, le développement du Système mondial et réseau d'information du PAM (WINGS) II, l'établissement du Bureau de la déontologie, l'adoption de politiques de diffusion d'informations financières et la révision de la politique de protection des personnes signalant des abus. Néanmoins, le Comité a noté que le Bureau de l'Audit interne avait signalé certains domaines appelant des améliorations, comme relevé dans son rapport, en particulier dans le domaine des technologies de l'information.



29. Le Comité a pris acte de la qualité des fonctions d'audit interne et d'inspection et d'enquête au PAM, dont témoignent les évaluations très positives attribuées par l'Institut de l'audit interne (IIA), qui a étudié la fonction d'audit interne, et par l'Office européen de lutte antifraude (OLAF) de la Commission européenne et la Banque interaméricaine de développement (BID), qui ont examiné la fonction d'enquête.

30. Le Comité a dans l'ensemble trouvé que le rapport contenait des informations utiles et a salué les progrès réalisés en matière de contrôle, tout en prenant note du projet d'élaborer une politique de diffusion des informations et une politique antifraude. Toutefois, certains membres ont suggéré que les rapports devraient à l'avenir présenter les aspects positifs du contrôle, le présent rapport étant principalement centré sur les points négatifs. Plusieurs membres ont noté que les plaintes se rapportant au harcèlement et au harcèlement sexuel étaient à peu près identiques à celles enregistrées l'année précédente.

31. En réponse aux questions du Comité, l'Inspecteur général a expliqué ce qui suit:

- Le rapport décrit les activités et les conclusions de la Division des services de contrôle aux fins d'informer le Conseil d'administration. Les rapports relatifs aux audits et enquêtes individuels sont soumis à la Directrice exécutive et les conclusions y sont classées par niveau de risque *élevé, moyen* ou *faible*. En outre, l'Inspecteur général a informé le Comité que le PAM procédait à l'élaboration d'une politique relative à la diffusion des informations qui prévoit la communication des rapports d'audit interne aux membres du Conseil d'administration.
- Il y a eu 31 plaintes pour harcèlement, harcèlement sexuel ou abus d'autorité en 2008 au PAM (alors que 13 000 personnes travaillaient pour le Programme). En raison de la politique de tolérance zéro adoptée par le PAM en la matière et des mesures prises par les services récemment mis en place, comme le Médiateur, le Bureau de la déontologie et le Conseiller, le personnel est davantage au courant de cette politique et a présenté un plus grand nombre de plaintes. Il convient cependant de noter que les plaintes ayant donné lieu à une enquête en 2008 sont en recul par rapport à 2007. L'Inspecteur général a décrit le processus par lequel une plainte se transforme en recours, à savoir seulement après que les informations à l'appui des allégations et les éléments de preuve aient été évalués et estimés suffisants pour justifier l'ouverture d'une enquête.
- Sur la question de la dotation en personnel et des ressources, l'Inspecteur général a confirmé qu'en dépit du fait que le budget du Bureau de l'Inspecteur général et Division des services de contrôle (OSD) avait doublé en 2008, les effectifs n'avaient progressé que de 16 pour cent au cours de l'année écoulée en raison des augmentations de coûts principalement dues au taux de change entre l'euro et le dollar. Le personnel est réparti entre le Bureau de la vérification interne des comptes (OSDA) et celui des inspections et des enquêtes. Cependant, les enquêtes sont menées selon les besoins, tandis que les inspections ne sont entreprises que si les ressources sont disponibles. En 2008, étant donné le grand nombre d'affaires nécessitant une enquête, seule une inspection avait été réalisée.
- Dans le domaine de la gestion des risques institutionnels, le Conseil a approuvé une politique en la matière en 2005 et OSD a continué d'apporter son aide en organisant des formations sur la gestion des risques lorsque cela s'avérait nécessaire. Depuis quelque temps, la gestion des risques institutionnels est placée sous la responsabilité du Département chargé de l'obligation redditionnelle et associée à la gestion axée sur les résultats.
- Sur les deux recommandations toujours en attente issues de l'examen d'OSDA par l'Institut de l'audit interne, l'une portait sur la mise en œuvre de la gestion des risques institutionnels et l'autre sur l'indépendance de la Division des services de contrôle. À cet égard, la Directrice exécutive a décidé que le poste de l'Inspecteur général devait être de durée déterminée et que toute modification ultérieure apportée au nouveau rôle du Comité d'audit ou à la communication des informations d'audit aux membres du Conseil ainsi que toute autre amélioration du contrôle nécessiteraient une actualisation



de la charte de la Division des services de contrôle, qui serait approuvée par la Directrice exécutive.

- S'agissant de la sélection des bureaux de pays devant faire l'objet d'un audit, l'Inspecteur général a expliqué que le choix reposait sur l'évaluation des risques de différents bureaux. Du fait du volume des opérations, du personnel et des bureaux concernés et d'autres éléments complexes en Afrique, on a constaté un plus grand nombre d'audits sur ce continent qu'ailleurs.
- La faiblesse du suivi des produits et de la mise en œuvre des programmes a été mise en avant depuis longtemps. Les deux grandes initiatives prises récemment, à savoir l'adoption des normes IPSAS et du système WINGS II, devraient améliorer ce suivi.

32. Le Comité s'est félicité de ce que les technologies de l'information avaient fait l'objet d'un audit pour la première fois dans le cadre de l'audit axé sur les processus et il a relevé avec une certaine préoccupation que les faiblesses soulignées étaient plus nombreuses dans ce domaine.

CINQUIÈME RAPPORT SUR LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN DE GESTION DU PAM POUR L'EXERCICE BIENNAL 2008-2009 (WFP/EB/A/2009/6-F/1)

33. Le Secrétariat a présenté le dernier rapport sur la mise en œuvre du Plan de gestion du PAM pour 2008-2009, avec un Programme de travail actualisé d'un montant total de 11,8 milliards de dollars. Le rapport indiquait que les prévisions de recettes avaient été réactualisées à 8,4 milliards de dollars pour l'exercice biennal, tandis que le solde de clôture prévisionnel du Compte de péréquation des dépenses d'administration et d'appui aux programmes (AAP) équivalait à environ quatre mois de dépenses AAP.

34. Le Comité a demandé des éclaircissements à propos de l'écart entre les projections de recettes provenant du recouvrement des coûts d'appui indirects (CAI) retenues dans les prévisions relatives au Compte de péréquation des dépenses AAP (505 millions de dollars pour l'exercice biennal 2008-2009), ces recettes étant fonction du niveau projeté des ressources, et le montant total des recettes CAI requises (771 millions de dollars au tableau 1), établi sur la base de l'ensemble du Programme de travail.

35. Le Comité a également demandé des précisions sur la révision à la hausse du Programme de travail, que le Secrétariat s'est engagé à fournir en annexe au rapport du Comité financier lors de sa transmission au Conseil d'administration (voir l'annexe).

36. Le Comité a fait observer que l'adoption des normes IPSAS et la récente mise en place d'une nouvelle structure organisationnelle permettraient dorénavant de mieux harmoniser les informations relatives aux opérations émanant de différentes sources, ce que le Secrétariat a confirmé.

RAPPORT DE LA DIRECTRICE EXÉCUTIVE SUR L'UTILISATION DES CONTRIBUTIONS ET LES DÉROGATIONS (ARTICLES XII.4 ET XIII.4 (G) DU RÈGLEMENT GÉNÉRAL) (WFP/EB.A/2009/6-H/1)

37. Le Comité a pris note du rapport relatif à l'utilisation des ressources en espèces sans restriction pour acheter des produits et aux dérogations au recouvrement des CAI établi en application des dispositions du Règlement financier. Le Comité a suggéré d'ajouter des informations complémentaires au rapport afin de le rendre plus pertinent, en mentionnant notamment tous les types de ressources servant à acheter des produits, sans se limiter aux seules ressources en espèces non liées.



NOMINATION DES MEMBRES DU COMITÉ D'AUDIT (WFP/EB.A/2009/6-B/1 ET WFP/EB.A/2009/6-B/1/Add.1)

38. Le Secrétariat a présenté le document exposant la proposition de nomination des nouveaux membres du Comité d'audit formulée par la Directrice exécutive et indiqué que le choix avait été opéré en fonction des critères retenus: les candidats devaient posséder une expérience récente et pertinente des questions financières; certains des membres devaient avoir une expérience d'audit à un niveau élevé; et ils devaient tous être indépendants du Secrétariat et du Conseil d'administration.

39. Le Comité s'est félicité de la composition diversifiée du Comité d'audit, auquel siègent des membres dotés d'une expérience dans le domaine des finances, de l'audit ou de la politique, et il a insisté sur le nécessaire équilibre géographique.

40. Se fondant sur les qualifications des deux candidats et les critères de sélection pris en compte, le Comité financier a entériné les deux candidatures proposées.

RAPPORT ANNUEL DU COMITÉ D'AUDIT DU PAM (WFP/EB.A/2009/6-G/1/Rev.1)

41. Le Comité financier s'est félicité d'avoir la possibilité d'examiner le *Rapport annuel du Comité d'audit du PAM*, lequel, en application du mandat révisé, était présenté au Conseil d'administration. Ce document présentait la composition et les fonctions du Comité d'audit et formulait des observations relatives à l'application des normes IPSAS, l'établissement des états financiers et des questions telles que les contrôles internes, la gestion des risques ou l'audit externe. Le Comité d'audit a relevé que la mise en œuvre du projet WINGS II se heurtait à un certain nombre de difficultés.

42. Le Comité a indiqué qu'il estimait également nécessaire d'apporter des éclaircissements sur: le rôle du Comité d'audit et ses relations avec les autres organes d'audit; le fait qu'il rend compte à la fois au Directeur exécutif et au Conseil d'administration et à ses organes consultatifs (le Comité financier et le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires); et enfin, sa participation à la sélection du Commissaire aux comptes.

43. Compte tenu du rôle consultatif du Comité d'audit, le Comité a souligné qu'il fallait prendre acte que les conclusions du Comité d'audit constitueraient des recommandations au Directeur exécutif et au Conseil d'administration, et non des décisions comme il est indiqué au paragraphe 10 du rapport du Comité d'audit. Le Comité a également demandé que, à l'avenir, un membre du Comité d'audit soit présent à la session du Comité financier de la FAO lors de la présentation des rapports du Comité d'audit du PAM.

RAPPORT D'ACTIVITÉ SUR LE PROJET WINGS II (WFP/EB.1/2009/6-I/1)

44. Le Secrétariat a présenté le dernier Rapport d'activité sur le projet WINGS II, soulignant que celui-ci en était aux dernières étapes des préparatifs de la mise en service, prévue le 1^{er} juillet 2009. Ce document ayant été rédigé à la fin du mois d'avril, de nouveaux progrès avaient été accomplis dans l'intervalle concernant les essais, le transfert des données et la préparation du PAM.

45. Le Comité a accueilli favorablement ce document, mais il a attiré l'attention sur la nécessité d'appliquer les recommandations pertinentes contenues dans le *Rapport intérimaire sur l'application des recommandations du Commissaire aux comptes* (recommandations 2 à 4) et de prendre en considération le *Rapport annuel du Comité d'audit du PAM* (paragraphe 52), et il a souligné la nécessité de procéder à une évaluation des coûts et des avantages de WINGS II.

46. Le Comité a attiré l'attention du Conseil d'administration sur le paragraphe 22 du document relatif au projet WINGS II (*WFP/EB.1/2009/6-I/1*). L'édition 2009 ne prendrait pas en charge certaines fonctionnalités qui avaient été reportées pour des raisons budgétaires et pour réduire la complexité et les risques inhérents à la mise en œuvre. Par conséquent, le coût total du système WINGS II allait être



supérieur à l'enveloppe budgétaire allouée, soit 56,5 millions de dollars, si l'ensemble des fonctionnalités reportées étaient mises en service.

47. Le Comité attendait avec intérêt la communication d'éléments nouveaux concernant le coût et le calendrier de mise en service de l'ensemble des fonctionnalités reportées.

Autres questions

DATE ET LIEU DE LA CENT VINGT-HUITIÈME SESSION

48. Le Comité a été informé que la cent vingt-huitième session se tiendrait à Rome du 27 au 31 juillet 2009.

QUESTIONS DIVERSES

49. Le Comité a rappelé sa détermination à parvenir à une nouvelle définition de son rôle par rapport à la structure de gouvernance du PAM moyennant de futures consultations entre son Président et le Président du Conseil d'administration. Le Comité a recommandé que le Président du Comité financier présente le rapport du Comité à la session du Conseil d'administration du PAM.

50. Le Comité a dit qu'il avait besoin de réexaminer les critères concernant la présentation des documents du Conseil d'administration au Comité financier et qu'une réunion devait être organisée entre le Président du Comité financier et le Bureau du Conseil d'administration pour examiner cette question.



ANNEXE

Information supplémentaire sur les augmentations projetées des besoins indiquées dans le document "Cinquième rapport sur la mise en oeuvre du Plan de gestion du PAM pour l'exercice biennal 2008-2009)"

Tableau 1: Augmentation des besoins pour les projets inclus sous "Autres" dans le Cinquième rapport sur la mise en oeuvre du Plan de gestion (2008-2009)

Bureau de pays	Projet	Augmentation des besoins (en millions de dollars)
Kirghizistan	Opération d'urgence 10804.0	11,86
Éthiopie	IPSR 10665.0	11,68
Tadjikistan	IPSR 10603.0	8,66
République centrafricaine	Projet de développement 10361.0	5,38
Afghanistan	Opération spéciale 10514.0	5,14
Ouganda	Projet de développement 10792.0	4,97
Burkina Faso	Projet de développement 10399.0	4,53
Pakistan	IPSR 10504.0	4,34
Yémen	Opération d'urgence 10806.0	3,72
Burundi	IPSR 10528.1	3,16
Yémen	Opération d'urgence 10684.0	2,62
Myanmar	Opération spéciale 10751.0	2,61
République arabe syrienne	Opération d'urgence 10778.0	2,54
Népal	IPSR 10676.0	2,45
Malawi	IPSR 10309.1	2,25
Kenya	Programme de pays 10668.0	2,02
Autres*		8,86
TOTAL		86,79

* "Autres" dans ce tableau englobe l'impact de plus de 200 révisions budgétaires de projets



Tableau 2: Augmentations des besoins, par projet, pour les pays où plusieurs projets sont exécutés, telles qu'énumérées dans le Cinquième rapport sur la mise en oeuvre du Plan de gestion du PAM pour l'exercice biennal 2008-2009)

		<u>(en millions de dollars)</u>
République démocratique du Congo	Opération d'urgence 10824.0	27,77
	Opération spéciale 10556.0	13,06
		<hr/> 40,83 <hr/> <hr/>
Territoire palestinien occupé	Opération d'urgence 10817.0	78,97
	Opération spéciale 10815.0	3,34
		<hr/> 82,31 <hr/> <hr/>
Somalie	Opération d'urgence 10812.0	65,18
	Opération spéciale 10681.0	11,50
		<hr/> 76,68 <hr/> <hr/>
Ouganda	Programme de pays 10807.0	22,54
	IPSR 10121.3	81,02
	IPSR 10121.2	22,71
	Opération d'urgence 10811.0	77,77
		<hr/> 204,04 <hr/> <hr/>

